



RCS : GRASSE

Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00076

Numéro SIREN : 480 754 043

Nom ou dénomination : "A.T.B" ART & TENDANCE BOIS

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2017 sous le numéro de dépôt 3566

« A.T.B » ARTS & TENDANCE BOIS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital social de 30.000 euros
Siège social : 52 avenue Sidi BRAHIM
06130 GRASSE
RCS GRASSE 480 754 043



**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016 font apparaître un bénéfice de 41.046,36 euros, décide de l'affecter comme suit :

Résultat de l'exercice 2016 : +41.046,36 euros

Affecté comme suit :

— A titre de dividendes BRUTS à l'associé unique,
SC "FLOJADEV",
Société Holding : 40.000 euros

— Le solde, au poste « REPORT A NOUVEAU » 1.046,30 euros

Cette décision a été approuvée par l'Associé unique en date du 30 juin 2017.

« Certifié conforme »

Certifié conforme

Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the President of the company.

« A.T.B » ARTS & TENDANCE BOIS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital social de 30.000 euros
Siège social : 52 avenue Sidi BRAHIM
06130 GRASSE
RCS GRASSE 480 754 043

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2017

A l'attention de :

La société SC « FLOJADEV »

Société civile (SC)

Au capital social de 250.100 euros

Siège social : 37 Chemin du collet d'Esquirp - 06130 GRASSE

RCS GRASSE : 819 701 749

Représentée par Monsieur Raphael PANGERL, en sa qualité de Gérant

Associée unique de la SASU « A.T.B » ARTS & TENDANCE BOIS »

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons convié afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant **l'exercice clos le 31 décembre 2016** et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

L'exercice considéré recouvre une période de 12 mois partant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Lors de l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'activité principale de la Société a été la fabrication de meubles.

Durant cet exercice, la société a réalisé les chiffres suivants :

Mr.

Chiffre d'affaires : 438.379 euros
Résultat comptable : +41.046 euros
Effectif salarial : 5 personnes

Evénements importants survenus au cours de l'exercice écoulé :

Un traité d'apport de l'intégralité des titres appartenant à Monsieur Raphaël PANGERL au sein de la société « A.T.B. », ARTS & TENDANCE BOIS, a été signé en date du 11 avril 2016, au profit de la société suivante :

FLOJADEV

Société Civile

Au capital de 250.100,00 euros

Siège Social : 37 Chemin du collet d'Esquirp - 06130 GRASSE

RCS GRASSE 819 701 749

Gérant : Monsieur Raphaël PANGERL

Depuis lors, la société SASU « A.T.B. », ARTS & TENDANCE BOIS est contrôlée par une holding : la SC FLOJADEV

La SASU ATB étant contrôlée au sens des II et III de l'article L. 233-16 du code de commerce par la SC FLOJADEV (c. com. art. L. 227-9-1), y a eu lieu de nommer un commissaire aux comptes.

Commissaire aux Comptes Titulaire :

Monsieur Daniel MROCZKO

89, rue La Boétie - 75008 PARIS

SIRET : 445 079 452 00063

Inscrit sur la liste des CAC du ressort de la CA de Paris

Commissaire aux Comptes suppléant :

Madame Isabelle DESENS

Immeuble Ophira 1 – Place Bermond

06560 VALBONNE SOPHA ANTIPOLIS

SIRET 480 184 803 00025

Inscrite sur la liste des CAC du ressort de la Cour d'appel d'Aix en Provence - Bastia

Les Commissaires aux comptes de la Société sont nommés pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2022 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Notre société ne devrait pas connaître de problème pour l'exercice 2017.

NY.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Aucun évènement substantiel n'est à déclarer.

- Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

- Pratiques anticoncurrentielles

Conformément à l'article L.464-2 du Code de commerce, nous vous informons que notre société n'a pas fait l'objet d'une saisine de l'Autorité de concurrence.

- Informations relatives aux délais de paiement

Conformément à la loi n°201-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation (dite « loi Hamon »), nous vous précisons les informations relatives aux délais de paiement de nos fournisseurs ainsi que de nos clients.

Délais de paiement de nos fournisseurs :

Année 2016 :

≤ 30 jours
15.902,16 €

≤ 60 jours
7.643,95 €

> 60 jours
Ø

Délais de paiement de nos Clients :

Année 2016 : n/a

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AN?

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

* *

*

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 438.379,63 euros contre 607.516 euros lors de l'exercice antérieur, soit une baisse de 27,84%.

Les produits d'exploitation ressortent à 484.738,02 euros.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 434.801 euros.

La société compte un effectif moyen de 5 personnes.

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice 2016 à +49.936,08 euros contre +82.695 euros lors de l'exercice antérieur.

Le résultat financier est de -1.739,72 euros.

Le résultat courant avant impôt ressort donc à +48.196,36 euros contre +82.477 euros lors de l'exercice précédent.

On note un résultat exceptionnel de -75 euros.

Compte tenu d'un impôt sur les bénéfices de 7.075 euros, le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2016 est **un bénéfice de 41.046,36 euros** contre un bénéfice de 62.957 euros réalisé sur l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître **un bénéfice de 41.046,36 euros**.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

AR

Résultat de l'exercice 2016 : **+41.046,36 euros**

Affecté comme suit :

— **A titre de dividendes BRUTS à l'associé unique,**
SC "FLOJADEV",
Société Holding : **40.000 euros**

— **Le solde, au poste « REPORT A NOUVEAU »** **1.046,30 euros**

- Distribution antérieure de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte des distributions de dividende effectuées au titre des trois exercices précédents, savoir :

4. Exercice clos le 31 décembre 2013 : 0
5. Exercice clos le 31 décembre 2014 : 40.000 €
6. Exercice clos le 31 décembre 2015 : 0

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de articles 223 quarter et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge les dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même code.

- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce

En application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, nous vous informons des conventions intervenues au cours de l'exercice 2016, savoir :

CONVENTION DE TRESORERIE :

- Sociétés concernées : SC FLJADEV (RCS GRASSE 819 701 749)
- Nature et objet : Les 2 sociétés ATB et FLOJADEV ont convenu d'une assistance mutuelle quant à leurs moyens financiers par l'ouverture de comptes courants, pouvant fonctionner en position débitrice ou créditrice dans les livres de chacune.
Cette convention est renouvelable tacitement
- Modalités essentielles : rémunération de 1,5% l'an
- Montant : la société FLOJADEV doit une somme de 151.410,38 euros à la société ATB
- Personne concernée : Raphaël PANGERL, dirigeant des 2 sociétés

RC

CONVENTION DE TRESORERIE :

- Sociétés concernées : SASU GFF-P (RCS ANTIBES 482 630 209)
- Nature et objet : Les 2 sociétés ATB et GFF-P ont convenu d'une assistance mutuelle quant à leurs moyens financiers par l'ouverture de comptes courants, pouvant fonctionner en position débitrice ou créditrice dans les livres de chacune.
Cette convention est renouvelable tacitement
- Modalités essentielles : rémunération de 1,5% l'an
- Montant : la société ATB doit une somme de 19.955,28 euros à la Société GFF-P
- Personne concernée : Raphaël PANGERL, dirigeant des 2 sociétés

CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE MUTUELLE :

- Sociétés concernées : SASU GFF-P (RCS ANTIBES 482 630 209)
- Nature et objet : La société ATB refacture des prestations commerciales et administratives à la société GFF-P, et réciproquement.
- Modalités essentielles : Rémunération variable
- Montants facturés par la société ATB à la société GFF-P pour l'année 2016 :
 - Prestations commerciales :
160.675,67 € HT (travaux à 20% HT) + 152.175 € (travaux autoliquidation) =
312.850,67 euros
 - Prestations administratives : 90.000 euros TTC
- Montants facturés par la société GFF-P à la société ATB pour l'année 2016 :
 - Prestations commerciales : 22.530 euros
- Personne concernée : Raphaël PANGERL, dirigeant des 2 sociétés

- Filiales et participations

Au 31 décembre 2016 : Néant

Administration et contrôle de la société

Nous vous précisons qu'aucun mandat n'est venu à échéance.

A toutes fins utiles, le mandat des commissaires aux comptes doit expirer à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2022 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

*

*

*

RP.

Conclusion

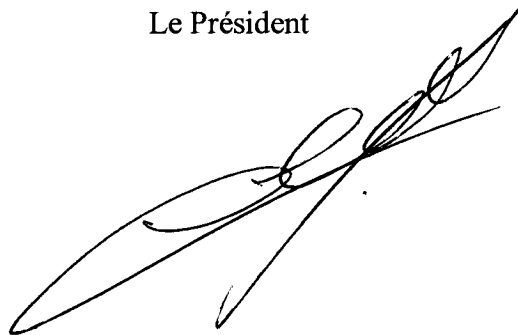
Nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner au Président *quitus* de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Fait à GRASSE

Le 15 juin 2017

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Le Président'.

COMPTES ANNUELS

SASU A.T.B

52 Avenue Sidi Brahim

06130 GRASSE

Tél. 04.93.42.89.38

Fax.

Exercice clos le 31/12/2016

APE : 3109B-

SIRET : 48075404300010

*copie certifiée conforme par
le Président.*

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'copie certifiée conforme par le Président.'

SAS CABINET SONIA LISNARD

13 boulevard CARNOT

Tél : 04 93 38 51 07

06400 CANNES

Fax : 04 93 38 16 97

SASU A.T.B

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
20500000 – CONCESS. BREVETS LICENCE	850,00		850,00	850,00
28050000 – Amortis. concess. & droits simil.		850,00	-850,00	-850,00
Concessions, brevets et droits assimilés	850,00	850,00		
20700000 – FONDS COMMERCIAL	100 000,00		100 000,00	
Fonds commercial	100 000,00		100 000,00	
<i>Immobilisations corporelles</i>				
21540000 – MATERIEL INDUSTRIEL	120 018,69		120 018,69	120 018,69
28154000 – AMORT.MATERIEL INDUSTRIEL		107 560,28	-107 560,28	-102 112,70
Installations techniques, matériel et outillage	120 018,69	107 560,28	12 458,41	17 905,99
21810000 – AAI DIVERS	7 245,00		7 245,00	7 245,00
21820000 – MATERIEL DE TRANSPORT	21 777,23		21 777,23	21 777,23
21830000 – MATERIEL BUREAU ET INFO.	4 164,18		4 164,18	3 581,68
28181000 – AMORT.AAI DIVERS		7 013,61	-7 013,61	-6 313,61
28182000 – AMORT.MATERIEL TRANSPORT		13 291,33	-13 291,33	-10 834,09
28183000 – AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.		3 739,65	-3 739,65	-3 581,62
Autres immobilisations corporelles	33 186,41	24 044,59	9 141,82	11 874,59
<i>Immobilisations financières</i>				
27500000 – CAUTION LOYER	4 500,00		4 500,00	4 500,00
Autres immobilisations financières	4 500,00		4 500,00	4 500,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	258 555,10	132 454,87	126 100,23	34 280,58
<i>Stocks</i>				
31100000 – STOCKS MAT.PREM.ET FOURN.	14 250,00		14 250,00	28 726,00
Matières premières et autres approv.	14 250,00		14 250,00	28 726,00
33520000 – TRAVAUX EN COURS	45 460,00		45 460,00	
En cours de production de biens	45 460,00		45 460,00	
<i>Créances</i>				
41100000 – CLIENTS				81 006,92
41810000 – CLIENTS – FACT. A ETABLIR	117 500,00		117 500,00	
Clients et comptes rattachés	117 500,00		117 500,00	81 006,92
40100000 – FOURNISSEURS	841,47		841,47	4 970,25
Fournisseurs débiteurs	841,47		841,47	4 970,25
44400000 – IMPOTS SUR LES BENEFICES	16 855,00		16 855,00	
Etat, Impôts sur les bénéfices	16 855,00		16 855,00	
44520000 – TVA due intracommunautaire				1 779,01
44560000 – TAXES/C.A. DEDUCTIBLES				1 829,76
44573000 – TVA COLLECTEE A 20%	2 586,94		2 586,94	
44586000 – TCA/FACT. NON PARVENUES	288,55		288,55	152,70
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 875,49		2 875,49	3 761,47
45100000 – SC FLOJADEV	151 410,18		151 410,18	
Autres créances	151 410,18		151 410,18	
<i>Divers</i>				
51200000 – BANQUE NATIONALE DE PARIS	73 150,22		73 150,22	233 598,39
Disponibilités	73 150,22		73 150,22	233 598,39
TOTAL ACTIF CIRCULANT	422 342,36		422 342,36	352 063,03
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	680 897,46	132 454,87	548 442,59	386 343,61

SASU A.T.B

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
10100000 – CAPITAL	30 000,00	30 000,00
Capital social ou individuel	30 000,00	30 000,00
10610000 – RESERVE LEGALE	3 000,00	3 000,00
Réserve légale	3 000,00	3 000,00
11000000 – REPORT A NOUVEAU CREDIT.	188 087,60	125 129,66
Report à nouveau	188 087,60	125 129,66
Résultat de l'exercice	41 046,36	62 957,94
TOTAL CAPITAUX PROPRES	262 133,96	221 087,60
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
16430000 – PRET VIAXEL MOTO	909,02	2 523,06
16450000 – EMPRUNT CREDIT VENDEUR	81 760,00	
Emprunts	82 669,02	2 523,06
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	82 669,02	2 523,06
45500000 – PANGERL RAPHAEL		115 612,99
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		115 612,99
40100000 – FOURNISSEURS	23 016,01	10 986,45
40810000 – FOURN. FACT.NON PARVENUES	841,47	4 937,37
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 857,48	15 923,82
42100000 – REMUNER.DUES AU PERSONNEL	9 602,49	2 188,91
42820000 – DETTES PROV./CONGES PAYES	9 773,80	1 133,64
Personnel	19 376,29	3 322,55
43100000 – URSSAF	11 765,00	4 885,00
43720000 – IRSEA PREMALLIANCE	2 363,00	2 817,00
43730000 – PREVOYANCE	559,00	89,00
43740000 – MUTUELLE	321,48	
43741000 – MUTUELLE CADRE	861,14	
43820000 – CHARG.SOC./CONGES A PAYER	3 909,52	453,46
43860000 – AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	2 260,40	1 860,21
Organismes sociaux	22 039,54	10 104,67
44400000 – IMPOTS SUR LES BENEFICES		4 644,00
Etat, Impôts sur les bénéfices		4 644,00
44551000 – TVA A DECAISSER	2 713,00	686,00
44558000 – TVA A REGULARISER	10 589,80	10 589,80
44560000 – TAXES/C.A. DEDUCTIBLES	904,94	
44566200 – TVA INTRACOM		1 779,01
44573000 – TVA COLLECTEE A 20%		70,11
44587000 – TCA/FACTURES A ETABLIR	15 000,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	29 207,74	13 124,92
Dettes fiscales et sociales	70 623,57	31 196,14
46720000 – GFF	19 955,28	
46740000 – PANGERL RAPHAEL	89 203,28	
Autres dettes	109 158,56	
TOTAL DETTES	286 308,63	165 256,01
TOTAL PASSIF	548 442,59	386 343,61

SASU A.T.B

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	Var. abs. (%)
PRODUITS			
70400000 – TRAVAUX A 19,60 %		-4 200,00	-100,00
70430000 – TRAVAUX A 20%	179 899,75	112 202,72	60,33
70440000 – TRAVAUX A 10%	3 804,88	65 547,13	-94,20
70450000 – TRAVAUX AUTO-LIQUIDATION	152 175,00	433 966,50	-64,93
70600000 – Prestations de services	75 000,00		
70610000 – Prestation auto liquidation	27 500,00		
Production vendue	438 379,63	607 516,35	-27,84
71335000 – VAR. EN-COURS PROD. BIENS	45 460,00	-50 508,42	-190,00
Production stockée	45 460,00	-50 508,42	-190,00
74000000 – SUBVENTIONS D'EXPLOITAT.	872,22	2 000,00	-56,39
Subventions d'exploitation	872,22	2 000,00	-56,39
75800000 – Produits divers gestion courante	26,17	0,40	NS
79100000 – Transfert de charges d'exploitation		1 392,12	-100,00
Autres produits	26,17	1 392,52	-98,12
Total	484 738,02	560 400,45	-13,50
CONSOMMATION M/SES & MAT			
60100000 – ACHATS MAT.IERE ET FOURN.	54 136,37	148 305,28	-63,50
60110000 – Achats matières INTRACOMM		8 793,64	-100,00
Achats de m.p & aut.approv.	54 136,37	157 098,92	-65,54
60310000 – VAR.STOCKS MAT.IERE,FOURN	14 476,00	-13 776,00	-205,08
Variation de stock (m.p.)	14 476,00	-13 776,00	-205,08
60610000 – EDF GDF	-1 911,83	3 902,19	-148,99
60611000 – EAUX	3 779,46	91,75	NS
60612000 – COMBUSTIBLES	4 173,60	3 466,97	20,38
60630000 – ACH.NON STOCK.MAT.& FOURN	7 769,08	6 441,93	20,60
60640000 – FOURNITURES DE BUREAU	1 133,99	476,65	137,91
61100000 – SOUS-TRAITANCE GENERALE	8 475,00	43 262,50	-80,41
61120000 – SOUS TRAITANCE AUTO LIQUIDATION	22 530,00		
61220000 – Redevances crédit-bail mobilier		362,02	-100,00
61320000 – LOYERS	41 155,05	38 700,00	6,34
61400000 – CHARGES LOCAT.COPROPRIETE	3 535,04	2 477,65	42,68
61500000 – ENTRETIEN ET REPARATIONS	2 562,92	6 654,50	-61,49
61550000 – ENTRETIENS AUTOS	2 281,34	3 051,65	-25,24
61600000 – PRIMES D'ASSURANCE	9 269,90	9 243,17	0,29
61610000 – ASSURANCE MOTO	1 065,82	1 560,74	-31,71
61630000 – ASSURANCE PRET		84,60	-100,00
62260000 – HONORAIRES	17 430,00	4 665,00	273,63
62270000 – FRAIS D'ACTES	344,50	58,34	490,50
62340000 – CADEAUX CLIENTS	280,25	107,97	159,56
62411000 – transport sur achats		700,00	-100,00
62510000 – FRAIS DE DEPLACEMENTS	726,06	941,52	-22,88
62570000 – DEPLA.MISSIONS RECEPTIONS	731,56	331,76	120,51
62610000 – FRAIS POSTAUX	78,00	28,27	175,91
62620000 – TELEPHONES INTERNET	2 856,69	1 504,07	89,93
62780000 – SERVICES BANCAIRES ET ASS	1 168,55	1 034,12	13,00
Autres achats & charges externes	129 434,98	129 147,37	0,22
Total	198 047,35	272 470,29	-27,31

SASU A.T.B

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	Var. abs. (%)
MARGE SUR M/SES & MAT	286 690,67	287 930,16	-0,43
CHARGES			
63120000 – TAXE APPRENTISSAGE	1 038,00	944,00	9,96
63330000 – FORMATION PROFESSIONNELLE	839,27	763,51	9,92
63380000 – AUTRES TAXES	562,33	718,38	-21,72
63511000 – C.F.E. ET CVAE	4 209,00	3 655,00	15,16
63580000 – droits d'enregistrement et de timbr	2 310,00		
63780000 – AUTR.IMP. TAXES(AUTR.ORG)		347,76	-100,00
Impôts, taxes et vers. assim.	8 958,60	6 428,65	39,35
64110000 – REMUNERATIONS PERSONNEL	152 596,62	138 820,37	9,92
64120000 – CONGES PAYES	8 640,16	497,38	NS
Salaires et Traitements	161 236,78	139 317,75	15,73
64510000 – URSSAF	48 051,03	44 960,03	6,87
64520000 – CHARGES SUR CONGES PAYES	3 456,06	39,89	NS
64530000 – RETRAITE AG2R	10 315,01	9 153,92	12,68
64531000 – PREVOYANCE AG2R	713,64	475,96	49,94
64540000 – MUTUELLE NON CADRE	160,74		
64541000 – MUTUELLE CADRE	1 033,37		
64750000 – MEDECINE DU TRAVAIL	72,00	288,00	-75,00
64900000 – Crédit d'impôt compétitivité entrep	-6 006,00	-5 205,00	15,39
Charges sociales	57 795,85	49 712,80	16,26
68112000 – DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	8 762,85	9 666,24	-9,35
Amortissements et provisions	8 762,85	9 666,24	-9,35
65800000 – Charges diverses gestion courante	0,51	109,34	-99,53
Autres charges	0,51	109,34	-99,53
Total	236 754,59	205 234,78	15,36
RESULTAT D'EXPLOITATION	49 936,08	82 695,38	-39,61
66110000 – INTERETS EMPRUNTS	239,72	217,49	10,22
66180000 – INTERET CREDIT VENDEUR	1 500,00		
Charges financières	1 739,72	217,49	699,91
Résultat financier	-1 739,72	-217,49	699,91
RESULTAT COURANT	48 196,36	82 477,89	-41,56
67120000 – AMENDE PENALITES	75,00		
67180000 – CHARGES EXCEP./OP.GESTION		2 527,95	-100,00
Charges exceptionnelles	75,00	2 527,95	-97,03
Résultat exceptionnel	-75,00	-2 527,95	-97,03
69510000 – IMPOT SOCIETE	7 075,00	17 925,00	-60,53
69960000 – Crédit d'impôt taxe apprentissage		-933,00	-100,00
Impôts sur les bénéfices	7 075,00	16 992,00	-58,36
RESULTAT DE L'EXERCICE	41 046,36	62 957,94	-34,80

COMPTES ANNUELS

Annexe des comptes annuels

SASU A.T.B

Désignation de la société : SASU SASU A.T.B

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 548 443 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 41 046 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 6 006 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

SASU A.T.B

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial		100 000		100 000
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	850			850
Immobilisations incorporelles	850	100 000		100 850
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	120 019			120 019
– Installations générales, agencements aménagements divers	7 245			7 245
– Matériel de transport	21 777			21 777
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 582	583		4 164
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	152 623	583		153 205
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	4 500			4 500
Immobilisations financières	4 500			4 500
ACTIF IMMOBILISE	157 973	100 583		258 555

SASU A.T.B

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	100 000	583		100 583
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	100 000	583		100 583
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

SASU A.T.B

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	850			850
Immobilisations incorporelles	850			850
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	102 113	5 448		107 560
– Installations générales, agencements aménagements divers	6 314	700		7 014
– Matériel de transport	10 834	2 457		13 291
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 582	158		3 740
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	122 842	8 763		131 605
ACTIF IMMOBILISE	123 692	8 763		132 455

SASU A.T.B

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS – FACT. A ETABLIR	117 500
Total	117 500

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 Euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 60,00 Euros.

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	841
DETTES PROV./CONGES PAYES	9 774
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	3 910
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	2 260
Total	16 785

COMPTES ANNUELS

Etat de gestion

SASU A.T.B

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Var. rel. (%)
MARGE COMMERCIALE					
70400000 – TRAVAUX A 19,60 %			-4 200,00	-0,69	-100,00
70430000 – TRAVAUX A 20%	179 899,75	41,04	112 202,72	18,47	60,33
70440000 – TRAVAUX A 10%	3 804,88	0,87	65 547,13	10,79	-94,20
70450000 – TRAVAUX AUTO-LIQUIDATION	152 175,00	34,71	433 966,50	71,43	-64,93
70600000 – Prestations de services	75 000,00	17,11			
70610000 – Prestation auto liquidation	27 500,00	6,27			
Production vendue	438 379,63	100,00	607 516,35	100,00	-27,84
71335000 – VAR. EN-COURS PROD. BIENS	45 460,00	10,37	-50 508,42	-8,31	-190,00
Production stockée	45 460,00	10,37	-50 508,42	-8,31	-190,00
60100000 – ACHATS MAT.IERE ET FOURN.	54 136,37	12,35	148 305,28	24,41	-63,50
60110000 – Achats matières INTRACOMM			8 793,64	1,45	-100,00
60310000 – VAR.STOCKS MAT.IERE,FOURN	14 476,00	3,30	-13 776,00	-2,27	-205,08
Cie de matières et sous-traitance	68 612,37	15,65	143 322,92	23,59	-52,13
MARGE DE PRODUCTION	415 227,26	94,72	413 685,01	68,09	0,37
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	438 379,63	100,00	607 516,35	100,00	-27,84
MARGE BRUTE GLOBALE	415 227,26	94,72	413 685,01	68,09	0,37
60610000 – EDF GDF	-1 911,83	-0,44	3 902,19	0,64	-148,99
60611000 – EAUX	3 779,46	0,86	91,75	0,02	NS
60612000 – COMBUSTIBLES	4 173,60	0,95	3 466,97	0,57	20,38
60630000 – ACH.NON STOCK.MAT.& FOURN	7 769,08	1,77	6 441,93	1,06	20,60
60640000 – FOURNITURES DE BUREAU	1 133,99	0,26	476,65	0,08	137,91
61100000 – SOUS-TRAITANCE GENERALE	8 475,00	1,93	43 262,50	7,12	-80,41
61120000 – SOUS TRAITANCE AUTO LIQUIDAT	22 530,00	5,14			
61220000 – Redevances crédit-bail mobilier			362,02	0,06	-100,00
61320000 – LOYERS	41 155,05	9,39	38 700,00	6,37	6,34
61400000 – CHARGES LOCAT.COPROPRIETE	3 535,04	0,81	2 477,65	0,41	42,68
61500000 – ENTRETIEN ET REPARATIONS	2 562,92	0,58	6 654,50	1,10	-61,49
61550000 – ENTRETIENS AUTOS	2 281,34	0,52	3 051,65	0,50	-25,24
61600000 – PRIMES D'ASSURANCE	9 269,90	2,11	9 243,17	1,52	0,29
61610000 – ASSURANCE MOTO	1 065,82	0,24	1 560,74	0,26	-31,71
61630000 – ASSURANCE PRET			84,60	0,01	-100,00
62260000 – HONORAIRES	17 430,00	3,98	4 665,00	0,77	273,63
62270000 – FRAIS D'ACTES	344,50	0,08	58,34	0,01	490,50
62340000 – CADEAUX CLIENTS	280,25	0,06	107,97	0,02	159,56
62411000 – transport sur achats			700,00	0,12	-100,00
62510000 – FRAIS DE DEPLACEMENTS	726,06	0,17	941,52	0,15	-22,88
62570000 – DEPLA.MISSIONS RECEPTIONS	731,56	0,17	331,76	0,05	120,51
62610000 – FRAIS POSTAUX	78,00	0,02	28,27		175,91
62620000 – TELEPHONES INTERNET	2 856,69	0,65	1 504,07	0,25	89,93
62780000 – SERVICES BANCAIRES ET ASS	1 168,55	0,27	1 034,12	0,17	13,00
Autres achats et charges externes	129 434,98	29,53	129 147,37	21,26	0,22
VALEUR AJOUTEE	285 792,28	65,19	284 537,64	46,84	0,44

SASU A.T.B

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Var. rel. (%)
74000000 – SUBVENTIONS D'EXPLOITAT.	872,22	0,20	2 000,00	0,33	-56,39
Subventions d'exploitation	872,22	0,20	2 000,00	0,33	-56,39
63120000 – TAXE APPRENTISSAGE	1 038,00	0,24	944,00	0,16	9,96
63330000 – FORMATION PROFESSIONNELLE	839,27	0,19	763,51	0,13	9,92
63380000 – AUTRES TAXES	562,33	0,13	718,38	0,12	-21,72
63511000 – C.F.E. ET CVAE	4 209,00	0,96	3 655,00	0,60	15,16
63580000 – droits d'enregistrement et de timbr	2 310,00	0,53			
63780000 – AUTR.IMP. TAXES(AUTR.ORG)			347,76	0,06	-100,00
Impôts, taxes et verst assimilés	8 958,60	2,04	6 428,65	1,06	39,35
64110000 – REMUNERATIONS PERSONNEL	152 596,62	34,81	138 820,37	22,85	9,92
64120000 – CONGES PAYES	8 640,16	1,97	497,38	0,08	NS
64510000 – URSSAF	48 051,03	10,96	44 960,03	7,40	6,87
64520000 – CHARGES SUR CONGES PAYES	3 456,06	0,79	39,89	0,01	NS
64530000 – RETRAITE AG2R	10 315,01	2,35	9 153,92	1,51	12,68
64531000 – PREVOYANCE AG2R	713,64	0,16	475,96	0,08	49,94
64540000 – MUTUELLE NON CADRE	160,74	0,04			
64541000 – MUTUELLE CADRE	1 033,37	0,24			
64750000 – MEDECINE DU TRAVAIL	72,00	0,02	288,00	0,05	-75,00
64900000 – Crédit d'impôt compétitivité entrep	-6 006,00	-1,37	-5 205,00	-0,86	15,39
Charges de personnel	219 032,63	49,96	189 030,55	31,12	15,87
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	58 673,27	13,38	91 078,44	14,99	-35,58
79100000 – Transfert de charges d'exploitation			1 392,12	0,23	-100,00
Reprises s/ charges et Transferts			1 392,12	0,23	-100,00
75800000 – Produits divers gestion courante	26,17	0,01	0,40		NS
Autres produits	26,17	0,01	0,40		NS
68112000 – DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	8 762,85	2,00	9 666,24	1,59	-9,35
Dot. amortissements et provisions	8 762,85	2,00	9 666,24	1,59	-9,35
65800000 – Charges diverses gestion courante	0,51		109,34	0,02	-99,53
Autres charges	0,51		109,34	0,02	-99,53
RESULTAT D'EXPLOITATION	49 936,08	11,39	82 695,38	13,61	-39,61
66110000 – INTERETS EMPRUNTS	239,72	0,05	217,49	0,04	10,22
66180000 – INTERET CREDIT VENDEUR	1 500,00	0,34			
Charges financières	1 739,72	0,40	217,49	0,04	699,91
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔ	48 196,36	10,99	82 477,89	13,58	-41,56
67120000 – AMENDE PENALITES	75,00	0,02			
67180000 – CHARGES EXCEP./OP.GESTION			2 527,95	0,42	-100,00
Charges exceptionnelles	75,00	0,02	2 527,95	0,42	-97,03
Résultat exceptionnel	-75,00	-0,02	-2 527,95	-0,42	-97,03
69510000 – IMPOT SOCIETE	7 075,00	1,61	17 925,00	2,95	-60,53
69960000 – Crédit d'impôt taxe apprentissage			-933,00	-0,15	-100,00
Impôts sur les bénéfices	7 075,00	1,61	16 992,00	2,80	-58,36
RESULTAT DE L'EXERCICE	41 046,36	9,36	62 957,94	10,36	-34,80

M. DANIEL MROCZKO
Commissaire aux comptes
89, rue La Boétie
75008 PARIS - FRANCE

« A.T.B. » ARTS & TENDANCE BOIS

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 30.000 euros
Siège social : 52, avenue Sidi BRAHIM
06130 GRASSE
RCS GRASSE 480 754 043

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Décisions de l'associé unique
Exercice clos le 31 décembre 2016



« A.T.B. » ARTS & TENDANCE BOIS
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 30.000 euros
Siège social : 52, avenue Sidi BRAHIM
06130 GRASSE
RCS GRASSE 480 754 043

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Décisions de l'associé unique
Exercice clos le 31 décembre 2016**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société « A.T.B. » ARTS & TENDANCE BOIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. En particulier, nous estimons que la note de l'annexe des comptes annuels relative aux « Règles et méthodes comptables » donne une information appropriée sur la situation financière de la société.

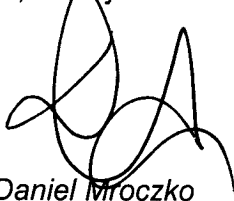
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 14 juin 2017



*M. Daniel Mroczko
Commissaire aux comptes*

COMPTES ANNUELS

SASU A.T.B

52 Avenue Sidi Brahim

06130 GRASSE

Tél. 04.93.42.89.38

Fax.

Exercice clos le 31/12/2016

APE : 3109B-

SIRET : 48075404300010

SAS CABINET SONIA LISNARD

13 boulevard CARNOT

Tél : 04 93 38 51 07

06400 CANNES

Fax : 04 93 38 16 97

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 04/05/2010, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU SASU A.T.B relatifs à l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 10 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euros
Total bilan	548 443
Chiffre d'affaires	438 380
Résultat net comptable (Bénéfice)	41 046

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CANNES
Le 16/05/2017

SONIA LISNARD

dn

SASU A.T.B

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	850,00	850,00		
Fonds commercial	100 000,00		100 000,00	
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Installations techniques, matériel et outillage	120 018,69	107 560,28	12 458,41	17 905,99
Autres immobilisations corporelles	33 186,41	24 044,59	9 141,82	11 874,59
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres immobilisations financières	4 500,00		4 500,00	4 500,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	258 555,10	132 454,87	126 100,23	34 280,58
<i>Stocks</i>				
Matières premières et autres approv.	14 250,00		14 250,00	28 726,00
En cours de production de biens	45 460,00		45 460,00	
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	117 500,00		117 500,00	81 006,92
Fournisseurs débiteurs	841,47		841,47	4 970,25
Etat, Impôts sur les bénéfices	16 855,00		16 855,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 875,49		2 875,49	3 761,47
Autres créances	151 410,18		151 410,18	
<i>Divers</i>				
Disponibilités	73 150,22		73 150,22	233 598,39
TOTAL ACTIF CIRCULANT	422 342,36		422 342,36	352 063,03
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	680 897,46	132 454,87	548 442,59	386 343,61

m

SASU A.T.B

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	30 000,00	30 000,00
Réserve légale	3 000,00	3 000,00
Report à nouveau	188 087,60	125 129,66
Résultat de l'exercice	41 046,36	62 957,94
TOTAL CAPITAUX PROPRES	262 133,96	221 087,60
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	82 669,02	2 523,06
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	82 669,02	2 523,06
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		115 612,99
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 857,48	15 923,82
Personnel	19 376,29	3 322,55
Organismes sociaux	22 039,54	10 104,67
Etat, Impôts sur les bénéfices		4 644,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	29 207,74	13 124,92
Dettes fiscales et sociales	70 623,57	31 196,14
Autres dettes	109 158,56	
TOTAL DETTES	286 308,63	165 256,01
TOTAL PASSIF	548 442,59	386 343,61

SASU A.T.B

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	Var. abs. (%)
PRODUITS			
Production vendue	438 379,63	607 516,35	-27,84
Production stockée	45 460,00	-50 508,42	-190,00
Subventions d'exploitation	872,22	2 000,00	-56,39
Autres produits	26,17	1 392,52	-98,12
Total	484 738,02	560 400,45	-13,50
CONSOMMATION M/SES & MAT			
Achats de m.p & aut.approv.	54 136,37	157 098,92	-65,54
Variation de stock (m.p.)	14 476,00	-13 776,00	-205,08
Autres achats & charges externes	129 434,98	129 147,37	0,22
Total	198 047,35	272 470,29	-27,31
MARGE SUR M/SES & MAT	286 690,67	287 930,16	-0,43
CHARGES			
Impôts, taxes et vers. assim.	8 958,60	6 428,65	39,35
Salaires et Traitements	161 236,78	139 317,75	15,73
Charges sociales	57 795,85	49 712,80	16,26
Amortissements et provisions	8 762,85	9 666,24	-9,35
Autres charges	0,51	109,34	-99,53
Total	236 754,59	205 234,78	15,36
RESULTAT D'EXPLOITATION	49 936,08	82 695,38	-39,61
Charges financières	1 739,72	217,49	699,91
Résultat financier	-1 739,72	-217,49	699,91
RESULTAT COURANT	48 196,36	82 477,89	-41,56
Charges exceptionnelles	75,00	2 527,95	-97,03
Résultat exceptionnel	-75,00	-2 527,95	-97,03
Impôts sur les bénéfices	7 075,00	16 992,00	-58,36
RESULTAT DE L'EXERCICE	41 046,36	62 957,94	-34,80

h

COMPTES ANNUELS

Annexe des comptes annuels

Désignation de la société : SASU SASU A.T.B

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 548 443 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 41 046 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 6 006 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

SASU A.T.B

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial		100 000		100 000
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	850			850
Immobilisations incorporelles	850	100 000		100 850
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	120 019			120 019
– Installations générales, agencements aménagements divers	7 245			7 245
– Matériel de transport	21 777			21 777
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 582	583		4 164
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	152 623	583		153 205
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	4 500			4 500
Immobilisations financières	4 500			4 500
ACTIF IMMOBILISE	157 973	100 583		258 555

m

SASU A.T.B

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	100 000	583		100 583
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	100 000	583		100 583
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

SASU A.T.B

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	850			850
Immobilisations incorporelles	850			850
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	102 113	5 448		107 560
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 314	700		7 014
- Matériel de transport	10 834	2 457		13 291
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 582	158		3 740
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	122 842	8 763		131 605
ACTIF IMMOBILISE	123 692	8 763		132 455

SASU A.T.B

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS – FACT. A ETABLIR	117 500
Total	117 500

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 Euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 60,00 Euros.

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	841
DETTES PROV./CONGES PAYES	9 774
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	3 910
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	2 260
Total	16 785